

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-408836400

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par son Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëticia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 10/04/2024

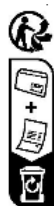
Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Loire

APPROBATION DE L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) de SAINT-ETIENNE CENTRE SUD Par délibération en date du 28 mars 2024, le Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole a approuvé l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui devient Site Patrimonial Remarquable (SPR) Centre sud de la commune de Saint-Etienne. Cette délibération sera affichée pendant un mois au siège de Saint-Etienne Métropole et en Mairie de Saint-Etienne. Le dossier est tenu à la disposition du public à la Mairie de Saint-Etienne et au siège de Saint-Etienne Métropole aux jours et heures d'ouverture au public.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Lien de l'annonce : [https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisAdministratif/Loire/Le-Progress/APPROBATION-DE-L-AIRE-DE-VALORISATION-DE-L-ARCHITECTURE-ET-DU-PATRIMOINE-\(AVAP\)-de-SAINT-ETIENNE-CENTRE-SUD.html](https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisAdministratif/Loire/Le-Progress/APPROBATION-DE-L-AIRE-DE-VALORISATION-DE-L-ARCHITECTURE-ET-DU-PATRIMOINE-(AVAP)-de-SAINT-ETIENNE-CENTRE-SUD.html)



Laëticia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Monrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150.000€
R.C.S. LYON 338 700 420